

ASSEMBLEE NATIONALE24 novembre 2005

RETOUR A L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI - (n° 2668)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 24

présenté par
M. Wauquiez, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles,
et Mme Mignon

ARTICLE 3

Supprimer le XI de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.